

Contacts

- **Secrétariat de Chirurgie Viscérale**

Secrétariat des Dr FERRON, Dr POZZO et
Dr GUETTAF : 01 30 75 63 70

Secrétariat des Dr TRELLES, Dr TOHMEH et
Dr GHAZOUANI : 01 30 75 63 68

Secrétariat des Dr JOLY et Dr EL MASRI :
01 30 75 63 69

- **Secrétariat d'Urologie**

Secrétariat d'hospitalisation : 01 30 75 40 42

Secrétariat de consultation : 01 30 75 54 56

- **Service social**

Secrétariat service social : 01 30 75 41 63

L'ensemble du personnel
vous souhaite un excellent
rétablissement.

Direction de la Communication - Hôpital NOVO - Maquette : Direct Graphic - Septembre 2024 - D9765



Livret d'accueil

Services de Chirurgie Viscérale et d'Urologie

Bâtiment A – 6^{ème} étage

Chef de service Chirurgie viscérale : Dr Marianne FERRON

Chef de service Urologie : Dr Stéphane BART

Cadre de santé : Adeline GOULARD

Infirmier(e)s : 01 30 75 41 92 – Fax : 01 30 75 54 14

Sommaire

Présentation du service	3
Présentation de l'équipe.	3
Accueil.	4
Pendant votre hospitalisation	5
Obtenir des informations	7
Contacts	8

Présentation du service

Le service est composé de 24 lits :

- 16 lits de Chirurgie viscérale
- 8 lits d'Urologie

Afin de nous aider à améliorer l'organisation du service, un questionnaire de satisfaction vous sera remis à votre arrivée ; merci de le compléter et de nous le rendre lors de votre sortie.

Présentation de l'équipe

L'équipe médicale : l'équipe médicale est composée de praticiens hospitaliers, d'assistants spécialistes et d'internes.

L'équipe soignante : l'équipe soignante est coordonnée par un cadre de santé de jour et un cadre de santé de nuit. Elle est composée d'Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'État (IDE), d'Aides-Soignant(e)s (AS) et d'Agents de Services Hospitaliers (ASH).

Le service social : l'assistant(e) de service social attitré(e) au service dépend du service social de l'hôpital et est disponible tous les jours ouvrables, afin de vous aider dans vos démarches sociales et administratives.

Partenaires : Le service travaille en partenariat avec des médecins hospitaliers et des paramédicaux spécialisés (stomatothérapeute, diabétologue, oncologue, addictologue, psychologue, diététicien(ne), etc.) afin de garantir une prise en charge globale optimale des patients. Afin de mieux organiser le retour à domicile et de sécuriser la prise en charge, l'unité travaille en coordination avec des prestataires de services (nutrition, perfusion, stomatothérapie, urologie, etc.).

Accueil

→ À votre arrivée

Avant votre entrée dans le service de chirurgie, il est **indispensable** d'effectuer votre admission auprès des **guichets d'hospitalisation** situés à l'entrée du bâtiment A, derrière l'accueil. Ces formalités sont nécessaires pour assurer la prise en charge de vos soins par les organismes d'assurance maladie.

Vous êtes ensuite accueilli(e) par un personnel soignant qui **vous accompagne dans votre chambre** et **vous aide à vous installer**.

Si vous avez apporté **votre traitement personnel**, merci de le remettre à l'équipe soignante. Il vous sera restitué à votre sortie.

Un bracelet d'identification est posé afin d'optimiser votre sécurité pendant la durée de votre séjour. **Un inventaire** de vos effets personnels est effectué en votre présence.

Au cours de l'entretien d'accueil et au regard de la loi du 4 mars 2002, il vous est proposé de désigner **une personne de confiance**.

Cette personne peut vous être utile notamment pour vous accompagner dans vos démarches et assister à vos entretiens médicaux, mais également dans le cas où votre état de santé ne vous permet pas de donner votre avis ou faire part de vos décisions.

Pendant votre hospitalisation

Pendant votre hospitalisation, vous serez pris(e) en charge par un chirurgien référent et un interne. Les chirurgiens sont présents tous les jours de la semaine et effectuent la visite du lundi au vendredi de 8h à 9h et une contre-visite de 17h à 18h.

Important : une astreinte est assurée par le chirurgien de la spécialité 24h/24h et 7j/7j.

L'équipe soignante est présente 24h sur 24. La continuité des soins est assurée selon les horaires suivants :

- Équipe de jour : 7h-19h
- Équipe de nuit : 19h-7h

Le cadre de santé est présent dans l'unité, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h. Le cadre de nuit est présent de 19h à 6h.

Les autres intervenants sont sollicités selon la nécessité médicale.

L'ensemble des professionnels du service agit pour établir votre diagnostic, mettre en œuvre les traitements nécessaires et organiser votre sortie. Des staffs réguliers sont organisés pour coordonner votre parcours, en particulier lorsqu'une chirurgie en urgence est envisagée.

Pour votre séjour, prévoyez :

- du linge personnel,
- un nécessaire de toilette,
- pour des raisons de sécurité, n'apportez pas d'objet de valeur. L'hôpital décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous vous demandons, pour effectuer une prise en charge de qualité, de bien vouloir :

- Apporter vos ordonnances et vos médicaments.
- Respecter le repos des patients du service.
- Respecter ces quelques règles de vie instaurées au sein du service.

→ Les visites

Les visites sont autorisées à partir de **13h et jusqu'à 20h**. Le nombre de visiteurs est limité à **2 ou 3 personnes** simultanément.

Les visites sont interdites aux **enfants de moins de 14 ans**, sauf accord. Cette mesure vise à les protéger contre les infections souvent présentes en milieu hospitalier.

Les visites **ne sont pas autorisées** au bloc opératoire ni en salle de réveil.

Pour ne pas perturber les soins en cours, il est souhaité de **ne pas entrer dans la chambre** si la lumière verte est allumée au-dessus de la porte.

À la demande du personnel, les visiteurs doivent quitter la chambre du **patient pendant l'exécution des soins et examens**.

→ Les repas

Ils sont servis à 8h30 - 12h30 - 18h30. Nous demandons aux personnes rendant visite aux patients de toujours **vérifier auprès des équipes soignantes** si le patient peut boire ou manger normalement : certains patients ont des **régimes en lien avec leurs pathologies** ou doivent rester **à jeun en vue d'un bloc ou d'un examen**, tout écart pouvant retentir sur la prise en charge.

Les denrées alimentaires ne peuvent être conservées dans les chambres, un réfrigérateur est à disposition des patients dans l'office, merci de vous adresser à l'équipe soignante si vous souhaitez en bénéficier.

→ TV, Téléphone

Pour bénéficier d'une ligne téléphonique directe et d'un accès à la télévision, il vous suffit de vous rendre à la cafétéria au rez-de-chaussée du bâtiment. Les horaires d'ouverture sont notés sur l'affiche à l'entrée du service.

→ Les chambres

- 12 chambres seules
- 6 chambres à 2 lits

Lors de votre consultation, si vous souhaitez une chambre individuelle, précisez-le à votre chirurgien ou à la secrétaire. Toutefois, **la chambre seule** est attribuée par l'équipe soignante en fonction de l'état de santé des personnes et n'est pas garantie pour toute la durée de l'hospitalisation. Vous pouvez, en effet, être amené(e) à être installé(e) en chambre double pour des raisons de service, d'hygiène et de sécurité.

Obtenir des informations

Pour obtenir des nouvelles de votre proche, vous pouvez joindre le service tous les jours au **01 30 75 41 92**. Un membre de l'équipe soignante vous renseignera. Il est préférable **d'éviter d'appeler avant 11h** : l'équipe paramédicale se trouve en soin auprès des patients et aucune information médicale ne vous sera transmise par téléphone.

Les informations médicales peuvent être communiquées par un médecin au patient lui-même, à un membre de la famille ou à la personne de confiance désignée par le patient pour l'hospitalisation en cours.

Pour obtenir des informations médicales, **vous pouvez prendre contact** avec le chirurgien référent en prenant rendez-vous auprès du **secrétariat entre 9h et 17h** ou vous renseigner auprès des soignants pour les explications nécessaires.